



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre conseillers : 27
En exercice : 27
Présents : 20
Votants : 24

N°DEL 2025_04_049_10

Acte rendu exécutoire après dépôt
en sous Préfecture
Le 26/05/2025
Et publication ou notification
Du 27/05/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai,


Le Maire,

Le Conseil Municipal de la Commune de LA CROIX VALMER dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Espace Diamant, sous la Présidence de
Monsieur Bernard JOBERT, Maire.

Date de la Convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

Objet : ADMINISTRATION GENERALE

État du stock foncier détenu par l'Établissement Public Foncier Provence-
Alpes-Côte-D'azur au 31.12.2024

Présents :

Bernard JOBERT
René CARANDANTE
Catherine HURAUT
Yves NONJARRET
Jean-Michel VIGNAT
Linda TRIBET
Robert DALMASSO
Stéphanie MECHIN
Michèle CAPDEVIELLE
Gabrielle DALMAS

Brigitte RINAUDO PINEAU
Marie-Paule MAUDUIT
Jacques BUTTARD
Laurence GIORGINI
Adama LACLAVERIE
Julie HIVERT
Michaël REBOTIER
Roger OLIVIER
Bernard BRUNEL
Catherine BRUNETTO

Pouvoirs :

Pierre MONETON donne procuration à Michaël REBOTIER
Matthieu TAROT donne procuration à Laurence GIORGINI
Chloé DE BROUWER donne procuration à Linda TRIBET
Marie-Françoise CASADEI donne procuration à Catherine BRUNETTO

Absents excusés :

Angelo MURA
Chantal MALFAIT
Thierry DOMENACH

Secrétaire de séance :

Madame Linda TRIBET

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLU approuvé par délibération du 17 décembre 2007 a mis en évidence la nécessité de structurer la cohérence urbaine et fonctionnelle du territoire.

La commune et l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte-D'azur (EPF PACA) ont alors engagé un partenariat afin de permettre la réalisation de projets en procédant à des acquisitions foncières au travers de la convention opérationnelle de veille et de maîtrise foncière pour la réalisation de programme d'habitat mixte et de services sur les sites Cœur de Village et de l'entrée Nord en phase d'impulsion.

Dans ce contexte, et conformément à l'article L2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions réalisées par l'EPF PACA pour le compte de la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2024.

Vu l'article L2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les tableaux récapitulatifs du stock détenu par l'EPF PACA ;

Considérant qu'au terme de la convention entre la commune et l'EPF PACA, l'Etablissement doit communiquer à l'assemblée délibérante l'état des stocks qu'il détient pour le compte de la commune,

Il est proposé à l'assemblée délibérante :

- **D'approuver** l'état détaillé des biens en stock détenus par l'EPF PACA au 31/12/2024.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

Approuve la proposition qui lui a été faite,

à l'unanimité

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

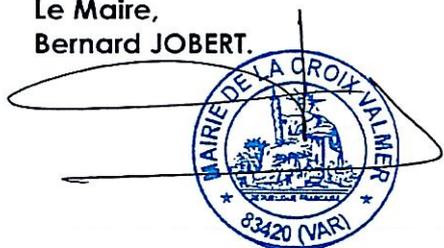
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,

Suivent les signatures inscrites au registre,

Pour extrait certifié conforme,

**Le Maire,
Bernard JOBERT.**



**Le Secrétaire de séance,
Madame Linda TRIBET**

L. Tribet

Le Maire,
certifie que le présent document,
a été affiché en Mairie le,

27 MAI 2025

Le Maire



REÇU EN PREFECTURE

le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com

Réf. : DGAR/FI-CO/CBe/WF - 2025
Dossier suivi par Wassila FARDEHEB
Pôle Finances - Comptabilité
E-Mail: stocks@epfprovencealpescotedazur.fr

202
COURRIER ARRIVÉ LE
03 AVR. 2025
MAIRIE DE LA CROIX VALMER

Monsieur Bernard JOBERT
Maire de LA CROIX VALMER
Hôtel de ville
102 rue Louis Martin
83420 LA CROIX VALMER

Marseille, le 31 Mars 2025

Objet : Stock foncier détenu par l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cher

Monsieur le Maire,

Votre collectivité et l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur ont engagé un partenariat afin de permettre la réalisation de vos projets en procédant à des acquisitions foncières au travers de plusieurs conventions d'intervention foncière, dont les échéances sont mentionnées en pièce jointe.

Au vu des termes de nos conventions, l'Établissement doit vous permettre de suivre annuellement l'avancement des opérations qu'il réalise pour votre compte ainsi que l'état des stocks fonciers garantis par votre collectivité.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- Un état détaillé des biens en stock détenus au 31/12/2024,
- Et, à titre indicatif, un tableau rendant compte du montant total des dépenses en stock, frais de portage inclus (études, travaux, frais de gestion, taxes foncières, etc.).

Des informations plus détaillées peuvent vous être transmises à votre demande ou à l'occasion des comités de pilotage des conventions qui nous lie. Vos interlocuteurs habituels au sein de l'EPF se tiennent bien évidemment à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez souhaitable.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma dévouée considération.

Bien cordialement

La Directrice Générale

Claude BERTOLINO

PJ: Etat du montant des dépenses en stock au 31/12/2024
Liste des biens en stock détenus au 31/12/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com

21_D0-083-218300481-20250522-DEL2025_04_

Garant N°Convention Libellé convention Date d'échéance
 LA CROIX VALMER CF8394450 Convention d'intervention foncière sur le site Cœur du Village en phase réalisation 31/12/2027

Commune	Libellé de l'opération	Intitulé compte	Montan en stock
LA CROIX-VALMER	Centre Village	Coût d'achat	6 233 402,00
		Frais d'acquisition	86 545,29
		Frais d'études	181 107,54
		Frais de gestion	50 349,14
		Impôts fonciers	19 095,43
	Travaux	130 088,13	
Total Centre Village			6 700 587,53
Total			6 700 587,53

Garant N°Convention Libellé convention Date d'échéance
 LA CROIX VALMER CF8395270 Convention d'intervention foncière en opération d'ensemble sur le site Entrée de Ville Nord 2 en phase impulsion-réalisation 31/12/2028

Commune	Libellé de l'opération	Intitulé compte	Montan en stock
LA CROIX-VALMER	Entrée de Ville Nord 2	Frais de gestion	48,00
		Total Entrée de Ville Nord 2	48,00
Total			48,00

REÇU EN PREFECTURE

le 26/05/2025

Application agréée E-legalite.com

Garant : LA CROIX VALMER
 Libellé Convention : Convention d'intervention foncière sur le site Cœur du Village en phase réalisation
 Date d'échéance : 31/12/2027

Commune	Libellé opération	N°Convention	N° Acquisition	Date de l'acte	Montant Acte	N°Cession	Montant cédé	date cession	Montant en stock
LA CROIX-VALMER	Centre Village	CF8394450	642	30/06/2011	250 000,00		0,00		250 000,00
LA CROIX-VALMER	Centre Village	CF8394450	734	02/03/2012	395 000,00		0,00		395 000,00
LA CROIX-VALMER	Centre Village	CF8394450	1 153	06/01/2015	1 900 000,00		0,00		1 900 000,00
LA CROIX-VALMER	Centre Village	CF8394450	1 284	30/12/2015	200 000,00		0,00		200 000,00
LA CROIX-VALMER	Centre Village	CF8394450	1 634	30/01/2018	1 235 000,00		0,00		1 235 000,00
LA CROIX-VALMER	Centre Village	CF8394450	2 907	21/03/2023	1 500 000,00				1 500 000,00
LA CROIX-VALMER	Centre Village	CF8394450	3 208	22/02/2024	753 402,00				753 402,00
Total					6 233 402,00		0,00		6 233 402,00

REÇU EN PREFECTURE
 le 26/05/2025
 Application agréée E-legalite.com